

# Kanemite®

Acaricide spécifique contre les acariens jaunes et rouges en arboriculture, en cultures maraîchères et ornementales sous serre.

# Description du produit en bref

Acaricide spécifique contre les acariens jaunes (Tetranychus urticae) et rouges (Panonychus ulmi) en arboriculture, en cultures maraîchères et ornementales sous serre.

#### Matières actives

152 g/l Acequinocyl

#### **Formulation**

Suspension concentrée (SC)

#### **Trademark**

Agro-Kanesho, Japan

# Numéro d'homologation

W-6632

#### Mode d'action

Kanemite appartient à une nouvelle famille d'acaricide avec un nouveau mode d'action.

L'Acequinocyl fait partie du groupe chimique des naphtoquinones. Il inhibe le système respiratoire des tissus dans leur fonction de transport des électrons des mitochondries au complexe enzymatique III. La plupart des autres acaricides (groupe des METI) inhibent le complexe I. Il n'y a pas de résistance croisée avec les autres familles d'acaricides.

Kanemite a un effet de contact uniquement. Il n'est pas systémique et a une durée d'efficacité de 4 semaines environ. La qualité de la technique d'application est donc déterminante pour une bonne efficacité du produit.

# **Utilisation Arboriculture**

# Fruits à pépins

Dosage: 0.1125 % (1.8l/ha) contre tous les stades mobiles des acariens tétranyques. Traitement après

la floraison (à partir du stade BBCH 69) selon les prévisions d'infestation ou selon le service d'avertissement officiel ou dès que le seuil de dégâts est dépassé (50-60% des feuilles atteintes). 1 traitement par parcelle et par année au maximum.

Délai d'attente : 3 semaines.

Le dosage indiqué s'applique à un volume de haie foliaire de 10'000 m³ par ha. Conformément aux instructions du service d'homologation, le dosage doit être adapté au volume des arbres.

#### **Utilisation Cultures de baies**

### Espèces de Rubus

Dosage: 0.125% (1.25 l/ha) contre les acariens tétranyques et les ériophyides gallicoles. Application après la récolte. 1 traitement par culture au maximum.

#### **Utilisation Cultures maraîchères**

# **Aubergines**

Uniquement dans les serres. Dosage : 0.1% (max. 1.25 l/ha) contre acariens tétranyques . Au maximum 1 traitement par culture et an. Délai d'attente : 3 jours.

# **Concombres**

Uniquement dans les serres. Dosage : 0.1% (max. 1.25 l/ha) contre acariens tétranyques . Au maximum 1 traitement par culture et an. Délai d'attente : 3 jours.

#### **Tomates**

Uniquement dans les serres. Dosage : 0.1% (max. 1.25 l/ha) contre acariens tétranyques . Au maximum



1 traitement par culture et an. Délai d'attente : 3 jours.

#### **Utilisation Cultures ornementales**

# Arbres et arbustes (hors forêt)

Uniquement dans les serres.

Dosage: 0.125% contre acariens tétranyques. Au maximum 3 traitement par culture et par an.

# Cultures florales et plantes vertes

Uniquement dans les serres.

Dosage: 0.125% contre acariens tétranyques. Au maximum 3 traitement par culture et par an.

#### **Rosiers**

Uniquement dans les serres.

Dosage: 0.125% contre acariens tétranyques. Au maximum 3 traitement par culture et par an.

#### Restrictions

Préparation de la bouillie: Porter des gants de protection. Travaux successifs: porter des gants de protection + une tenue de protection (au minimum une chemise à manches longues + des pantalons) jusqu'à 48 heures après l'application du produit. Pour protéger les organismes aquatiques, respecter une zone non traitée de 20 m par rapport aux eaux de surface. Cette distance peut être réduite en recourant à des mesures techniques de réduction de dérive conformément aux instructions de l'OFAG. Seulement dans les cultures fruitières selon l'art. 22 de l'ordonnance du 7 décembre 1998 sur la terminologie agricole et la reconnaissance des formes d'exploitation (RS 910.91, OTerm). En cas d'utilisation dans une serre, celle-ci doit être aérée soigneusement avant d'y entrer à nouveau.

#### Miscibilité

Kanemite est miscible avec nos fongicides : Armicarb, Atollan, Cyflamid, Captan S WG, Folpet, Soufralo, Slick avec nos insecticides : Gazelle SG ; avec Nissostar, Regalis Plus, Calshine et les produits Goëmar.

# **Production sous label et PI**

Il faut tenir compte des lignes directrices PI (PER) et des indications des productions sous LABEL. PI (PER):

# **Conditions climatiques**

L'efficacité du produit n'est pas influencée par des précipitations survenant plus de 2 heures après le traitement.

#### Important à savoir

Kanemite n'est pas suffisamment efficace contre les œufs et les ériophyides. En présence des ériophyides il est conseillé de mélanger Kanemite avec du Soufralo. Kanemite est évalué comme étant neutre contre les acariens auxiliaires.

# Indications de risques particuliers et conseils de prudence

Pour une utilisation conforme des produits, seules les indications du mode d'emploi sur/ou joint à l'emballage font foi.

# Restes et emballages vides

Les restes de produits doivent être déposés dans une déchetterie communale, un centre collecteur pour déchets spéciaux ou dans les points de vente desdits produits. Les récipients vides doivent être nettoyés soigneusement et déposés dans une décharge.

#### Indications pour l'acheteur

Nous garantissons que la composition du produit dans son emballage d'origine fermé, correspond aux indications mentionnées sur les étiquettes. Nous déclinons toute responsabilité pour des conséquences directes ou indirectes liées à un entreposage ou à une application non conforme aux recommandations légales, à une mauvaise qualité d'application ou au non-respect des bonnes pratiques agronomiques. De nombreux facteurs, spécialement les particularités régionales, comme par exemple la structure du sol, les variétés et les conditions climatiques peuvent avoir une incidence négative sur l'efficacité souhaitée du produit, voire même aboutir à des dégâts sur les plantes cultivées traitées. Pour des préjudices de cet ordre, nous déclinons toute responsabilité.

#### Mention d'avertissement

**DANGER** 

# **Phrases H**

**H317** Peut provoquer une allergie cutanée. **H370** Risque avéré d'effets graves pour les organes. **H373** Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition



prolongée. **H410** Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

# **Phrases EUH**

**EUH401** Respectez les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement.

#### **Phrases P**

**SP1** Ne pas polluer l'eau avec le produit ou son emballage.

P102 À conserver hors de portée des enfants.

P260 Ne pas respirer les

poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.

**P270** Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.

P280s Porter des gants de protection.

**P501** Éliminer le contenu/récipient en prenant toutes précautions d'usage.



**GHS07** 



**GHS08** 



**GHS09** 

# En cas d'urgence, intoxications

Centre d'information toxicologique à Zurich, Tél. 145 ou 044 251 66 66.

# **Emballage**

10 01 87 Carton à 10 x 1 l 10 01 87 Emballage simple à 1 l 10 01 87 Emballage simple à 1 l 10 01 87 Carton à 10 x 1 l

10 01	87 Emballage simple à 1 l
	87 Emballage simple à 1 l
	87 Emballage simple à 1 l
	87 Carton à 10 x 1 l
	87 Carton à 10 x 1 l
	87 Emballage simple à 1 l
	87 Carton à 10 x 1 l
	87 Carton à 10 x 1 l
	87 Carton à 10 x 1 l
	87 Emballage simple à 1 l
	87 Carton à 10 x 1 l
	87 Emballage simple à 1 l
	87 Emballage simple à 1 l
	87 Emballage simple à 1 l
	87 Emballage simple à 1 l
	87 Emballage simple à 1 l
10 01	87 Carton à 10 x 1 l
10 01	87 Carton à 10 x 1 l
10 01	87 Emballage simple à 1 l
10 01	87 Carton à 10 x 1 l
10 01	87 Carton à 10 x 1 l
	87 Carton à 10 x 1 l
	87 Emballage simple à 1 l
	87 Carton à 10 x 1 l
	87 Emballage simple à 1 l
	87 Carton à 10 x 1 l
	87 Emballage simple à 1 l
	87 Emballage simple à 1 l
	87 Emballage simple à 1 l
	87 Carton à 10 x 1 l
	87 Carton à 10 x 1 l
	87 Emballage simple à 1 l
	87 Carton à 10 x 1 l
	87 Carton à 10 x 1 l
	87 Emballage simple à 1 l
	87 Emballage simple à 1 l
	87 Carton à 10 x 1 l
	87 Emballage simple à 1 l
	87 Emballage simple à 1 l
	87 Emballage simple à 1 l
	87 Emballage simple à 1 l
	87 Emballage simple à 1 l
10 01	87 Carton à 10 x 1 l
10 01	87 Carton à 10 x 1 l
10 01	87 Emballage simple à 1 l
	87 Emballage simple à 1 l
	87 Carton à 10 x 1 l
	87 Emballage simple à 1 l
	87 Emballage simple à 1 l
10 01	87 Carton à 10 x 1 l
	87 Emballage simple à 1 l
	87 Carton à 10 x 1 l
	o, Janton a 10 A 11

10 01 87 Emballage simple à 1 l

10 01 87 Carton à 10 x 1 l



10 01 87 Carton à 10 x 1 l
10 01 87 Carton à 10 x 1 l
10 01 87 Carton à 10 x 1 l
10 01 87 Emballage simple à 1 l
10 01 87 Emballage simple à 1 l
10 01 87 Carton à 10 x 1 l
10 01 87 Emballage simple à 1 l
10 01 87 Emballage simple à 1 l
10 01 87 Emballage simple à 1 l
10 01 87 Emballage simple à 1 l
10 01 87 Emballage simple à 1 l
10 01 87 Carton à 10 x 1 l
10 01 87 Carton à 10 x 1 l
10 01 87 Carton à 10 x 1 l
10 01 87 Carton à 10 x 1 l
10 01 87 Carton à 10 x 1 l
10 01 87 Emballage simple à 1 l
10 01 87 Carton à 10 x 1 l
10 01 87 Emballage simple à 1 l
10 01 87 Emballage simple à 1 l
10 01 87 Emballage simple à 1 l
10 01 87 Carton à 10 x 1 l
10 01 87 Emballage simple à 1 l
10 01 87 Carton à 10 x 1 l
10 01 87 Carton à 10 x 1 l
10 01 87 Carton à 10 x 1 l
10 01 87 Carton à 10 x 1 l
10 01 87 Carton à 10 x 1 l
10 01 87 Emballage simple à 1 l
10 01 87 Emballage simple à 1 l

10 01 87 Emballage simple à 1 l
10 01 87 Emballage simple à 1 l
10 01 87 Carton à 10 x 1 l
10 01 87 Emballage simple à 1 l
10 01 87 Emballage simple à 1 l
10 01 87 Carton à 10 x 1 l
10 01 87 Carton à 10 x 1 l
10 01 87 Carton à 10 x 1 l
10 01 87 Carton à 10 x 1 l
10 01 87 Carton à 10 x 1 l
10 01 87 Emballage simple à 1 l
10 01 87 Emballage simple à 1 l
10 01 87 Emballage simple à 1 l
10 01 87 Emballage simple à 1 l
10 01 87 Carton à 10 x 1 l
10 01 87 Emballage simple à 1 l
10 01 87 Emballage simple à 1 l
10 01 87 Carton à 10 x 1 l
10 01 87 Emballage simple à 1 l
10 01 87 Carton à 10 x 1 l

# Contact

Stähler Suisse SA Henzmannstrasse 17 A 4800 Zofingen Tél: 062 746 80 00 Fax: 062 746 80 08 info@staehler.ch http://www.staehler.ch